

Séance du 12 décembre 2016 à 19 heures
Commune de CAHORS – ESPACE DES Congrès

Aujourd'hui, sept novembre deux milles seize, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de CAILLAC –Salle des Fêtes

Etaient présents :

60 titulaires dont 2 possédant une procuration
10 suppléants

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MECHMONT
MERCUES
NUZEJOULS
PRADINES
ST DENIS CATUS
ST GERY
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle
M. PARNAUDEAU Willy,
M. RAFFY Gilles,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève,
Mme LASFARGUES Geneviève, M. MUNTE Serge, M. SIMON Michel,
Mme FAUBERT Françoise, Mme BOUIX Catherine, Mme LENEVEU Héléne,
M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle, M. TESTA Francesco,
M. COLIN Henri, M. DELPECH Bernard, Mme LOOCK Martine,
M. COUPY Daniel, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc,
Mme RIVIERE Brigitte, Mme EYMES Isabelle, Mme HAUDRY Sabine,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,
M. PEYRUS Guy,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. CANCEIL Philippe,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,
M. NOUAILLES Serge,
Mme VANBESIEN Joëlle, M. MOUGEOT Jean-Paul,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. DIZENGREMEL Ludovic,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
M. FIGEAC Philippe,
M. BORIES Olivier,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. GILBERT Joël,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. DIOT Fabrice,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. GILES Jérôme,

• SUPPLEANTS :

BOISSIERES
CAILLAC
CIEURAC
COURS
FONTANES
LABASTIDE DU VERT
LHERM
MECHMONT
ST MEDARD

Mme GARRIGOU Isabelle,
Mme MARTIN Caroline,
M. GARD Michel,
M. MOLESIN Jean-Pierre,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
Mme SOLIVERES Héléne,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. PONS Stéphane,
M. CICUTO Daniel,

TOUR DE FAURE

M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

17 titulaires - 17 suppléants

• TITULAIRES :

CAHORS

M. BOUILLAGUET Vincent, M. SINDOU Géraud, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick,

CAILLAC

M. TILLOU José,

FONTANES

Mme VALETTE Roselyne (procuration donnée à M. MOLINIE),

LABASTIDE MARNHAC

M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,

LHERM

M. VIVIER Jean-Luc,

MERCUES

Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,

MONTGESTY

M. GALTHIE Jean-Noël,

PONTCIRQ

M. CHATAIN Thierry,

PRADINES

Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M. LIAUZUN Christian,

ST CIRQ LAPOPIE

M. MIQUEL Gérard,

TRESPoux-RASSIELS

M. LAVAU Pascal (procuration donnée à M. DIOT),

• SUPPLEANTS :

BOUZIES

Mme MARMIESSE Yvette,

CABRERETS

M. PAULIN Peter,

CALAMANE

M. FAURE Jean-Pierre,

FRANCOULES

M. COMBET Gil,

GIGOUZAC

M. OUVRARD François,

LAROQUE DES ARCS

M. BONNEMERE Jean-Claude,

LES JUNIES

M. BARDINA Fabien,

MAXOU

M. CHASTAGNOL Gérard,

MONTGESTY

M. LEFEBVRE Jean-Yves,

NUZEJOULS

M. BESSEDE Arnaud,

PONTCIRQ

M. SOULIER Yves,

ST CIRQ LAPOPIE

M. DECREMPS Frédéric,

ST DENIS CATUS

M. RAFFY Bernard,

ST GERY

M. BERNIOT Pierre-Jacques,

ST PIERRE LAFEUILLE

M. BONNET Frédéric,

VALROUFIE

M. NICOLAON Patrick,

VERS

M. DESROQUES Alain,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Prospective territoriale / Développement économique**Objet : Élaboration du Projet Alimentaire Territorial du Grand Cahors – Dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation****A été adopté à la majorité****2 abstentions : M. MAFFRE Jean-Luc et Mme RIVIERE Brigitte**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 12 décembre 2016
Rapporteur : Francesco TESTA

Rédacteurs : Emily HAUCK / Aurélien MASSY
Services : Prospective territoriale / Développement économique

Objet : Élaboration du Projet Alimentaire Territorial du Grand Cahors – Dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation

Mesdames, Messieurs,

Afin de protéger les richesses locales en matière d'agriculture, le Grand Cahors œuvre pour développer les circuits courts et promouvoir « le bien manger ». En complément des actions régulières à destination des convives de la restauration collective, le Grand Cahors a inauguré une légumerie centralisée le 3 novembre 2016, qui transformera des fruits et légumes frais bruts en produits prêts à l'emploi, permettant ainsi aux producteurs locaux de vendre en circuits courts. Le Grand Cahors organise également le festival « Lot of Saveurs » qui favorise la rencontre entre le grand public et les producteurs à travers des repas composés essentiellement de produits issus des filières locales de qualité.

Souhaitant capitaliser sur ces actions, et soucieux de la chaîne alimentaire, de la production à la consommation en passant par la distribution et la valorisation, le Grand Cahors entreprend la réalisation d'un Projet Alimentaire de Territoire.

Co-construit avec les acteurs du territoire (agriculteurs et producteurs, grande distribution, institutions, lycée agricole...), ce projet nous permettra d'impulser un comportement alimentaire équilibré et une alimentation durable sur le territoire tout en développant la filière maraîchère, les circuits courts et l'agriculture Bio.

Le coût de l'élaboration de ce projet est estimé à 19 000 € HT pour lequel le Grand Cahors sollicite une aide à hauteur de 10 000 € dans le cadre du Programme National Alimentaire auprès de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Occitanie.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

	Montant	Taux
DRAAF - PNA	10 000 €	53 %
Grand Cahors	9 000 €	47 %
TOTAL	19 000 €	100 %

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver le plan de financement prévisionnel du programme d'élaboration du Projet Alimentaire Territorial ;

- b- D'autoriser M. Le Président, ou son représentant, à solliciter les subventions relatives à l'exécution de ce projet ;
- c- D'autoriser le Président ou son représentant, à signer la convention à intervenir ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de cette délibération ;
- d- De préciser que ces crédits seront inscrits au budget 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE